



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2013-124 du 22 octobre 2013**

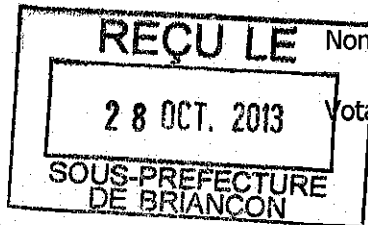
**OBJET : FONDS DE CONCOURS 2013**  
**Puy Saint André**

*Rapporteur : Monsieur le Président*

Le 22 octobre 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 17 septembre 2013 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 30 jusqu'à délibération n°2013-128  
31 de la délibération n°2013-129 à 2013-130  
32 de la délibération n°2013-131 à 2013-135  
31 pour la délibération n°2013-136



Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 33 jusqu'à délibération n°2013-128  
34 de la délibération n°2013-129 à 2013-130  
35 de la délibération n°2013-131 à 2013-135  
34 pour la délibération n°2013-136

*M. Gérard FROMM est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, Mme Marie MARCHELLO, Mme Marie-Hélène PONSART (à partir de la délibération n°2013-129 et se retirant pour la délibération n°2013-136), M. Eric PEYTHIEU, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, M. Philippe SEZANNE, M. Alain PROREL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (à partir de la délibération 2013-131), M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Henry Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Claudine FINE à Mme Christine VALLA  
M. Patrick REY à M. Roger PERINET  
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET

**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** la circulaire NOR/LBL/B/04/10075C du 15 septembre 2004, portant mise en œuvre de la loi n°2004-809,

**Vu** les articles L 5214-16, L 5215-26 et L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 11 septembre 2013 du Conseil Municipal de la Commune de Puy Saint André,

**Considérant** la volonté manifestée par la Communauté de Communes du Briançonnais, de participer au financement, tant en investissement qu'en fonctionnement, d'équipements à caractère communal, mais dont la réalisation ou le fonctionnement ont un impact à l'échelle du Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 14 octobre 2013,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 14 octobre 2013,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité,**

- Répond aux sollicitations de ses Communes Membres et constitue un Fonds de Concours ayant vocation à assurer la part communautaire du financement d'équipements et d'opérations ayant un impact à l'échelle du Briançonnais,
- Décide du versement au titre du Fonds de Concours 2013 :
  - à la Commune de **Puy Saint André** à hauteur de **10 000 €** pour le financement de l'opération d'extension de terrasse du chalet d'accueil de Serre Blanc, conformément au plan de financement suivant :

<b>Intitulé de l'opération:</b>	<b>Extension terrasse chalet d'accueil Serre Blanc</b>
---------------------------------	--

<b>Cout de l'opération</b>	<b>76 641.10 €</b>	<b>HT</b>
----------------------------	--------------------	-----------

Subventions	Montant	
Etat		
Département	15 000.00 €	
Région		
Autres		
<b>Total Subventions</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>19.56%</b>
FCIC 2013 CCB sollicité	10 000.00 €	13.07%
Autofinancement de la Commune	51 641.10 €	67.37%

- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget « Général » 2013 de la Collectivité,
- Sollicite des Communes attributaires du Fonds de Concours, qu'il soit fait état dans tout support de présentation des opérations décrites ci-avant, de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son montant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : **28 OCT. 2013**

Date affichage : **30 OCT. 2013**